



LA PLACE DES ESPACES NATURELS ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

VALLÉE DE L'ÉLORN

Une maquette 3D pour appréhender le paysage et l'impact des activités humaines

OBJECTIFS :

- Connaître les différents milieux naturels
- Connaître les principales espèces végétales et animales peuplant ces milieux
- Reconnaître les unités paysagères
- Prendre conscience de l'importance des espaces naturels
- Comprendre et mesurer l'impact des aménagements sur ces espaces et sur le paysage
- Présenter, expliquer et argumenter l'aménagement choisi.



DEMARCHE :

En petits groupes les élèves se voient attribuer un morceau de maquette 3D. Chaque équipe reconnaît les unités paysagères et les milieux naturels représentés en complétant la fiche « place des zones naturelles ».

L'animateur remet à chaque équipe un dessin représentant un milieu naturel ainsi que la flore et la faune associée (dune, étang, bocage, bois, ruisseau, ...). A l'aide de ces documents, les élèves vont rechercher les jetons animaux et végétaux correspondant à leur milieu. Après une présentation des éléments d'aménagement par l'animateur (habitat, activités économiques : agriculture, industrie, maritimes, ... ; loisirs ; équipement liés à l'eau : château d'eau, pompage, épuration, barrage... ; déchets : déchetterie, usine de traitement...), ils vont pouvoir imaginer et définir leur aménagement en tenant compte du milieu qui leur est confié.

A l'issue de cette phase, chaque groupe présente son aménagement aux autres. Il s'ensuit des questions, des remarques sur les impacts positifs et négatifs de chaque aménagement.

Cela permet d'aborder les différents types de pollution, la perte de biodiversité, la modification des paysages, du régime hydraulique des cours d'eau, la protection de milieux naturels, des espèces animales et végétales....



MATERIEL

Maquette 3D en 5 morceaux

Dessins de milieux naturels

Jetons représentant la flore et la faune

Fiche d'observation

Eléments d'aménagement (3 valisettes) + lichen représentant la végétation

A prévoir par l'enseignant : stylos, appareil photo

LIEU

Une salle de classe pouvant être réaménagée.

DUREE

De 1 h30 à 2h00



CPIE Vallée de l'Elorn - Gorre-Menez - B.P. 14 Plougastel-Daoulas - 29470 LOPERHET

Tél. 02 98 07 03 74 - Télécopie 02 98 07 15 97

Courriel : cpie@wanadoo.fr - Site Internet : www.cpie-elorn.net